Note résumée de l'activité

Initiative conjointe pour la mise en place de la filière de gestion des emballages de bouteilles en PET dans le cadre de la REP au Maroc

Activité No : N-E-MO-1

Date : Mars 2023

COMPOSANTE	Component 1 : Pollution Prevention
THEME WES:	Topic 2 : Promotion of Circular Economy Horizontal : PPP & Access to sustainable investment
DIMENSION	Technical Assistance and capacity Building

Version	*Titre du Document*	*Auteur*	*Examen et Approbation*
v.1	*Note résumée de l'activité*	*Pedro Fernández* *Françoise Bonnet* *Hassan Chouaouta*	*Anis Ismail* *Michael Scoullos*

This Project is funded
by the European Union

ABRÉVIATIONS

COPIL	Comité de Pilotage
MTEDD/DDD	Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable /Département du Développement Durable
PET	Polyéthylène Téréphtalate
REP	Responsabilité Elargie des Producteurs
WES	Projet Water and Environment Support

1 CONTEXTE GENERAL

1.1. INTRODUCTION AU PROJET

Le projet « Water and Environment Support (WES) in the ENI Neighborhood South Region » est un projet d'appui technique régional financé par l'Instrument européen de voisinage (IEV) Sud. Il vise à protéger les ressources naturelles dans le contexte méditerranéen et à améliorer la gestion des rares ressources en eau dans la région. WES vise notamment à résoudre les problèmes liés à la prévention de la pollution et à l'utilisation rationnelle de l'eau. WES capitalise sur les précédents projets régionaux similaires financés par l'Union Européenne (UE) (Horizon 2020 CB / MEP; SWIM SM; SWIM-H2020 SM) et s'efforce de créer un environnement favorable et d'accroître les capacités de toutes les parties prenantes des pays partenaires (PP).

Les pays partenaires du WES sont l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Lybie, la Palestine, la Syrie et la Tunisie. Toutefois, afin de garantir la cohérence et l'efficacité du financement de l'Union Européenne ou de promouvoir la coopération régionale, l'éligibilité d'actions spécifiques pourra être étendue aux pays voisins de la région du voisinage sud.

1.2. CONTEXTE DE L'ACTIVITE

Le projet WES a offert un appui technique d'avril 2021 à février 2023 au Département pour le Développement Durable (DDD) du Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable du Maroc portant sur la promotion de la responsabilité Elargie des Producteurs (REP) pour la gestion des déchets de bouteilles de boissons en PET. Pour ce faire, les experts ont élaboré un diagnostic et une proposition de feuille de route. Au cours de l'activité, la consultation avec les parties prenantes a été très constructive notamment au niveau des réunions du comité de pilotage (COPIL). Comme prévu, un accord cadre a été proposé pour les activités à venir concernant la mise en place d'un système de REP. Cette activité nationale de WES a été mise en place avec le soutien et les services de MedWaves et ACR+.

2 APERÇU DES ACTIVITES

Les activités ont été réalisées selon une approche progressive et couvraient les tâches suivantes :

- Réunion de lancement de l'activité, le 28 Avril 2021 (en ligne) ;
- Diagnostic de l'état des lieux et évaluation des initiatives précédentes ;
- Constitution du comité de pilotage (COPIL) et réunions de coordination et suivi :
    - 1ère réunion : le 2 juillet 2021 (en ligne). Présentation de l'activité et consultation préalable.
    - 2ème réunion : le 2 décembre 2021 (en ligne). Présentation et discussion du diagnostic ;

- 3ème réunion : le 30 mars 2022 (à Casablanca) dans la cadre d'un atelier de réflexion sur la structuration de la REP pour la filière des bouteilles de boissons en PET ;
- 4ème réunion : le 10 janvier 2023 (en ligne). Présentation et discussion de la feuille de route.

- Organisation d'un atelier de réflexion sur la structuration de la REP pour la filière des bouteilles de boissons en PET à Casablanca, 30 mars 2022.
- Elaboration d'une feuille de route et d'un accord cadre pour l'opérationnalisation de la REP pour la filière des bouteilles en PET au Maroc.

3 PRINCIPAUX RESULTATS

Tous les documents et livrables accessibles au public de l'activité peuvent être consultés sur le site web de WES à l'adresse : https://www.wes-med.eu/fr/activities_type/n-e-mo-1-appui-a-la-promotion-de-lentrepreneuriat-vert-de-leconomie-verte-et-du-green-banking/

Trois livrables principaux ont été élaborés, à savoir :

- Le diagnostic de l'état des lieux et évaluation des initiatives précédentes ;
- La proposition de feuille de route pour la mise en place de la filière de gestion des emballages de bouteilles en PET dans le cadre de la REP au Maroc ;
- L'accord volontaire cadre pour la mise en place de la filière de gestion des emballages de bouteilles en PET dans le cadre de la REP au Maroc.

4 CONCLUSIONS

Le Département Développent Durable (DDD) relevant du Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable a coordonné cette activité en étroite consultation avec la majorité des parties prenantes, qui se sont régulièrement réunies dans le cade du comité de pilotage constitué à cet effet. L'un des résultats les plus significatifs, est le maintien d'un dialogue et d'une concertation tout au long du processus entre l'administration publique et le secteur privé, ce qui devrait être consolidé dans les prochaines étapes, comme indiqué dans la feuille de route.

L'une des remarques les plus importantes au cours de l'activité a été la nécessité d'inclure l'ensemble des emballages dans un système REP, et pas uniquement les bouteilles de boissons en PET, objet de l'activité du projet WES. Même si la feuille de route se focalise uniquement sur les bouteilles en PET, le DDD s'est engagé à élargir le processus à l'ensemble des emballages, notamment en lançant dans un futur proche une étude socio-économique relative à l'application de la REP sur l'ensemble des emballages qui devrait se baser et prendre comme point de départ les résultats de l'activité WES. La feuille de route présentée est à considérer comme un projet pilote qui permettra de mieux comprendre et appréhender les éléments et étapes à prendre en considération pour l'ensemble des emballages.

Les atouts pour la mise en place de la REP sont importants aussi bien de la part gouvernementale que pour le secteur privé. Au niveau étatique, la révision de la loi 28-00 est toujours en cours, où le principe de la REP doit être inclus pour son déploiement ultérieur. Il a été souligné le besoin de communication et renforcement de capacités des collectivités territoriales afin qu'elles puissent bien jouer leur rôle dans une éventuelle mise en application de la REP. Concernant le secteur privé, la demande du secteur du recyclage est de mieux collecter ces déchets en plastique pour avoir accès à plus de gisement, étant donné que la capacité de recyclage dépasse à l'heure actuelle les quantités collectées (ce qui est un avantage pour la mise à niveau de la filière). Quant aux entreprises de boissons (et plus largement de l'agroalimentaire), elles se disent d'accord pour la mise en place la REP pour les emballages et ont entamé plusieurs initiatives volontaires, actuellement en cours d'application, ce qui pourrait être un point de départ pour une REP obligatoire.